



Réf. Farde e-Assemblées : 2497691

N° OJ : 78

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Asbl "Les Amis de l'Institut Bordet".- Subside : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022;

Considérant que l'asbl Les Amis de l'Institut Bordet asbl demande un subside de 3.000,00 EUR pour 101 tables pour la vie;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.: Un subside de 3.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Les Amis de l'Institut Bordet.

Article 2.: Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2022.

Annexes :